

**P.B.X. AND OTHER SWITCHING SYSTEMS,
EQUIPMENT AND SERVICES**

**PBX ET AUTRES SYSTÈMES, ÉQUIPEMENTS ET
SERVICES DE COMMUTATION**

Item

B64 EQUIVALENT SERVICE MODIFICATIONS

(a) These modifications are made to the equivalent service feature (General Tariff Item No. 20) provided on Central Office lines and trunk lines. Their provision is governed by the various types of dial Central Office switching equipment used by the Company.

(b) Make-busy arrangement.

(1) This arrangement consists of a key, provided on the customer's premises, which, when operated, interrupts the equivalent service feature at a designated prearranged telephone number. All lines after the make-busy arrangement are "busied-out" for incoming calls but are available for outgoing calls. A lamp signal is provided to indicate that the key has been operated.

(2) When this arrangement is provided at least one Central Office line or trunk line of the customer's service is to be available for incoming calls, except where the customer is served by the choke network.

For each 10 line group or portion thereof.

Article

B64 SERVICE DE LIGNES GROUPÉES MODIFIÉ

(a) Modifications apportées au service de lignes groupées (article 20 du Tarif général) destiné aux lignes réseau et aux lignes principales de standard. Les modalités dépendent du type d'autocommutateur utilisé par la compagnie.

(b) Mise en occupation.

(1) Clé, installée dans les locaux de l'abonné, dont la manoeuvre interrompt le service de lignes groupées à partir d'un numéro de poste préétabli. Toutes les lignes internes reliées à cette clé sont mises en occupation pour les appels d'arrivée mais peuvent être utilisées pour les appels de départ. Un voyant s'allume pour indiquer que la clé a été manoeuvrée.

(2) Avec ce montage, au moins une des lignes extérieures de l'abonné - ligne réseau ou ligne principale de standard - doit être affectée aux appels d'arrivée, sauf lorsque l'abonné est desservi par un réseau d'étranglement.

Par groupe de 10 lignes ou fraction.

	Monthly Rate / Tarif mensuel	Service Charge / Frais de service
B64(b)(2)	\$ 28.45	\$ 130.00

**P.B.X. AND OTHER SWITCHING SYSTEMS,
 EQUIPMENT AND SERVICES**

**PBX ET AUTRES SYSTÈMES, ÉQUIPEMENTS ET
 SERVICES DE COMMUTATION**

Item

**B64 EQUIVALENT SERVICE MODIFICATIONS -
 continued**

(c) Break-hunting arrangement.

(1) This arrangement is similar to the make-busy arrangement except that all lines after the break-hunting arrangement are available for incoming calls when the appropriate telephone number is dialed and are not "busied-out".

(2) This arrangement is similar to (c)(1) above except that, instead of splitting the group of equivalent Central Office lines into 2 separate groups, this splits a group out of the centre of the group of equivalent Central Office lines and makes the Central Office lines in the "front" of the split-out group to be equivalent with those in the "back" of that group.

Each arrangement.

(d) Secretarial hunting on Central Office lines (provided subject to the availability of suitable facilities).

(e) This arrangement provides a key at the customer's premises which, when operated, allows call hunting from one equivalent group to a second (or overflow) equivalent group when all the lines in the first group are busy. If all lines in both groups are busy, a busy signal will be heard by the caller. This arrangement provides forward hunting only and may not be set up to hunt to an equivalent group more than once.

Article

**B64 SERVICE DE LIGNES GROUPÉES MODIFIÉ -
 suite**

(c) Interruption de recherche de lignes.

(1) Montage semblable à la mise en occupation, sauf que les lignes internes qui lui sont reliées ne sont pas mises en occupation et peuvent recevoir des appels à leur propre numéro.

(2) Montage semblable à celui décrit en (c)(1) ci-dessus C
 C
 C sauf que la recherche est interrompue sur un groupe central de lignes, et que les lignes se trouvant avant et après ce groupe central sont groupées.

Par montage.

C (d) Recherche avec renvoi au secrétariat sur lignes réseau (à condition que l'on dispose d'installations appropriées).

(e) Clé, installée dans les locaux de l'abonné, dont la manoeuvre permet la recherche de ligne d'un groupement de lignes à un autre (débordement) lorsque toutes les lignes du premier groupement sont occupées. Si toutes les lignes des deux groupements de lignes sont occupées, le demandeur entend une tonalité d'occupation. Ce montage ne fournit que la recherche ascendante et ne peut être établi pour faire plus d'une fois la recherche d'un groupement de lignes.

	Monthly Rate / Tarif mensuel	Service Charge / Frais de service
B64(c)(1)	\$ 31.00	\$ 71.00
B64(c)(2)	55.00	400.00
B64(e).....	28.00	1,300.00 (Note)

Note: For each additional item installed at the same time as the initial, the service charge is \$750.00.

Note: Pour chaque montage supplémentaire installé au même moment que le montage initial, il y a des frais de service de \$750.00.



**P.B.X. AND OTHER SWITCHING SYSTEMS,
EQUIPMENT AND SERVICES**

Item
**B64 EQUIVALENT SERVICE MODIFICATIONS -
continued**

(f) This arrangement provides a line hunt overflow feature in order to forward calls to a specific directory number when all the customer's lines are busy rather than returning a busy signal to the caller. The directory number to which the overflow calls are routed must be a long distance or 800 number. This item is provided under the terms of a 3 year contract with termination charges equal to the present worth of the remaining monthly payments.

(g) This arrangement provides for a break-hunt feature on inward dialing trunks using a class "A" signal channel. The initial service period is 36 months and termination liability is equal to the present worth of the remaining monthly payments.

**PBX ET AUTRES SYSTÈMES, ÉQUIPEMENTS ET
SERVICES DE COMMUTATION**

Article
**B64 SERVICE DE LIGNES GROUPEES MODIFIE -
suite**

(f) Débordement permettant, lorsque toutes les lignes de l'abonné sont occupées, d'acheminer les appels à un numéro plutôt que de transmettre à l'appelant une tonalité d'occupation. Le numéro d'appel vers lequel les appels en débordement sont acheminés doit correspondre à un appel interurgain ou à un appel du Service 800. Fourni en vertu d'un contrat de 3 ans, dont les frais de résiliation correspondent à la valeur actualisée des frais mensuels restant à payer.

(g) Interruption de recherche de ligne pour les lignes à sélection directe à l'arrivée, à l'aide d'une voie de signalisation de classe "A". La période de service initiale est de 36 mois, et les frais de résiliation correspondent à la valeur actualisée des frais mensuels restant à payer.

	Monthly Rate / Tarif mensuel	Service Charge / Frais de service
B64(f)	\$ 22.00	\$ 40.00
B64(g)	60.50 (Note)	250.00 (Note)

Note: The monthly rate and service charge apply for each inward dialing trunk equipped. In addition, the rates and charges as specified in General Tariff Item No. 4560 apply for the class "A" signal channel.

Note: Le tarif mensuel et les frais de service sont exigibles pour chaque circuit à sélection directe à l'arrivée ainsi équipé. De plus, les tarifs et les frais indiqués à l'article 4560 s'appliquent à la voie de signalisation de classe "A".